



SYNDICAT FORCE OUVRIERE
des personnels du Département
du HAUT-RHIN



Protocole de protection des agents du secteur médico-social

La reprise ne pourra se faire uniquement s'il est garanti d'avoir le matériel adapté et en quantité suffisante pour tout le monde.

Il est important que tous les agents soient formés au port des masques et à leur retrait, de même concernant les gants et les surblouses le cas échéant.

Par ailleurs, il nous paraît nécessaire que les directives ne soient pas sujettes à interprétation, qu'elles soient claires et compréhensibles de tous, et appliquées par tous.

Au bureau

1. Se laver les mains avant de partir du domicile (lavage de mains selon l'OMS)
2. A l'arrivée sur le lieu de travail, se laver les mains à nouveau et les sécher avec du papier à usage unique. (Privilégier le savon plutôt que la solution hydro alcoolique)
3. Jeter le papier essuie-tout à usage unique dans une poubelle fermée qui s'ouvre uniquement avec pédale, où il y aura un sac poubelle plastique à enlever tous les jours par les agents de nettoyage.
4. Recommencer le lavage de mains (ou gel hydro alcoolique) après s'être mouché, être allé aux toilettes, et à chaque fois que l'on touche quelque chose qui est utilisé par tous, à chaque fois que l'on a un doute etc.
5. Porter masque et gants si nécessaire, en suivant les protocoles (cf. la vidéo sur le port du masque)
6. Changer de gants autant de fois que nécessaire, et de masque toutes les 4 heures environs ou quand nécessaire
7. Enlever les gants et masques souillés avant de rentrer chez soi et se laver les mains
8. Avant et après avoir utilisé du matériel commun comme l'imprimante, un téléphone, prendre une lingette désinfectante et passer un coup de lingette sur matériel
9. Ne plus utiliser de vaisselle commune mais personnelle qui devra être mise de côté le temps de l'épidémie. Prendre ses couverts et assiettes personnelles. Les laver et les ranger immédiatement après usage.
10. Aérer très régulièrement les bureaux et pièces partagées.

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr



Utilisation du véhicule de service, récupération et restitution :

1. Chaque agent doit être équipé d'un kit avec gel, masques, gants, lingettes désinfectantes professionnelles, petits sacs poubelle avec poubelle fermée transportable si possible.
2. Mettre gants et masque
3. Prendre une lingette, nettoyer la poignée de la portière. Puis jeter la lingette dans le sac poubelle.
4. Prendre une autre lingette, nettoyer le volant. Puis jeter la lingette dans le sac poubelle.
5. Prendre une autre lingette, passer sur tout le tableau de bord. Puis jeter la lingette dans le sac poubelle.
6. Prendre une autre lingette, passer les commandes de la portière. Puis jeter la lingette dans le sac poubelle.
7. Laisser les fenêtres ouvertes de quelques centimètres autant que possible
8. Au moment de rendre le véhicule refaire le même protocole
9. Jeter le sac poubelle après l'avoir fermé

Visites à domicile

1. L'agent partant en visite doit être équipé d'un kit avec gel, masques, gants, blouses jetables, lunettes, lingettes désinfectantes professionnelles, petits sacs poubelle avec poubelle fermée transportable si possible. Il est nécessaire que l'agent garde ces équipements de protection pour la durée de la visite
2. Mettre gants et masque systématiquement, lunette et blouse si la personne visitée a une santé fragile ou est âgée ou est malade.
3. Expliquer à la personne rencontrée la raison de ces équipements qui permettent une protection mutuelle. Cela permettra de désamorcer une éventuelle agressivité ou incompréhension de l'usager.
4. Si c'est possible, demander à ce que les fenêtres soient ouvertes.
5. Si possible, garder une distance d'au moins 1,50 m
6. En sortant de la visite, jeter ses gants dans la poubelle fermée, enfiler de nouveaux gants, prendre une lingette désinfectante voir plusieurs et nettoyer le matériel utilisé (ordinateur etc.). Puis jeter les lingettes, masque, gants, blouse etc. dans sac poubelle.

Proposer aux agents des vidéos expliquant le port des équipements de protection :

1. Pour se laver les mains selon l'OMS
2. Comment porter un masque
3. Comment enlever le masque et les gants
4. Port de la blouse

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr

